

CARNET
#1

PROJET DE TERRITOIRE
2025 > 2035

Quatre défis
pour tracer
notre chemin



ÉDITORIAL



Un Projet de territoire pour être plus forts, ensemble

Depuis 2017, année de sa création, notre Communauté d'Agglomération n'a eu de cesse de s'adapter. Notre communauté d'agglomération est jeune, mais elle avance avec détermination. Le Projet de territoire que nous présentons aujourd'hui est bien plus qu'un document de planification : c'est la direction collective qui guidera notre action pour les années à venir.

Ce Projet de territoire, c'est avant tout une vision partagée, construite dans la concertation. Il traduit notre ambition commune pour le développement, la cohésion et l'avenir de nos communes. C'est un outil de pilotage, pour orienter nos choix et prioriser nos investissements ; un outil de référence, pour garantir la cohérence de nos politiques publiques ; et un outil de suivi des impacts des politiques publiques pour mesurer concrètement nos avancées.

En effet, à l'échelle d'une collectivité, tout comme sur le registre personnel, nous avons tous besoin de sens. Nous avons le devoir de donner du sens partout où c'est possible. Un Projet de territoire, c'est justement un document qui donne du sens et un cap, qui exprime également des valeurs, des convictions et des priorités dans un esprit de rassemblement.

Notre Projet repose sur quatre défis majeurs, définis de concert par les élus de notre agglomération :

- **DÉFI N°1 : La cohésion et la solidarité territoriales** car chaque commune, chaque habitant doit trouver sa place, et bénéficier d'un développement équilibré et équitable. C'est le fondement de notre communauté : un territoire solidaire, uni dans sa diversité.
- **DÉFI N°2 : L'emploi et la qualité de vie** car notre attractivité repose sur notre capacité à créer de l'activité, à accueillir les talents et à proposer un cadre de vie digne, durable et dynamique.
- **DÉFI N°3 : L'environnement comme défi transversal** car il n'est plus une politique à part, mais une grille de lecture à appliquer à toutes nos actions. Répondre à l'urgence climatique, c'est aussi améliorer la vie quotidienne, les mobilités, l'énergie, et l'aménagement.
- **DÉFI N°4 : Les coopérations avec les territoires voisins** car dans un monde d'interdépendances, nous ne réussissons qu'en jouant collectif. Avec nos voisins, nous devons nouer des partenariats gagnants pour peser, mutualiser et innover ensemble.

Notre Projet de territoire intervient dans un moment charnière. Il nous invite à réaffirmer qui nous sommes, à assumer une cohésion ambitieuse, à faire communauté : non par contrainte institutionnelle, mais par choix volontaire de devenir une communauté de destin.

C'est un appel à faire grandir ce qui nous lie, à raviver une attractivité encore trop discrète, et à structurer nos politiques publiques pour les rendre plus efficaces, plus lisibles, plus proches des habitants.

Dans ce Projet de territoire, nous avons intégré les données qui permettent à chaque citoyen, à chaque partenaire et acteur engagé dans la construction de notre territoire de disposer de l'information la plus complète possible.

Je tiens à remercier toutes les personnes, élus, agents de la collectivité, membres du Conseil de Développement qui ont contribué à l'écriture des orientations qui guideront nos actions jusqu'en 2035. Certaines s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons déjà entrepris, les autres seront mises en place à partir de nos six feuilles de route.

Notre agglomération est riche d'une diversité remarquable et porteuse d'un potentiel de développement de grande qualité. Chacun a sa place et j'aime cette ambition pour la réussite et le vivre ensemble, grâce à l'intelligence collective.

À mon arrivée en 2022, j'ai veillé à instaurer une gouvernance fédératrice qui invite chacun à s'investir. Je suis fier de présider une agglomération très attachée à l'intérêt général.

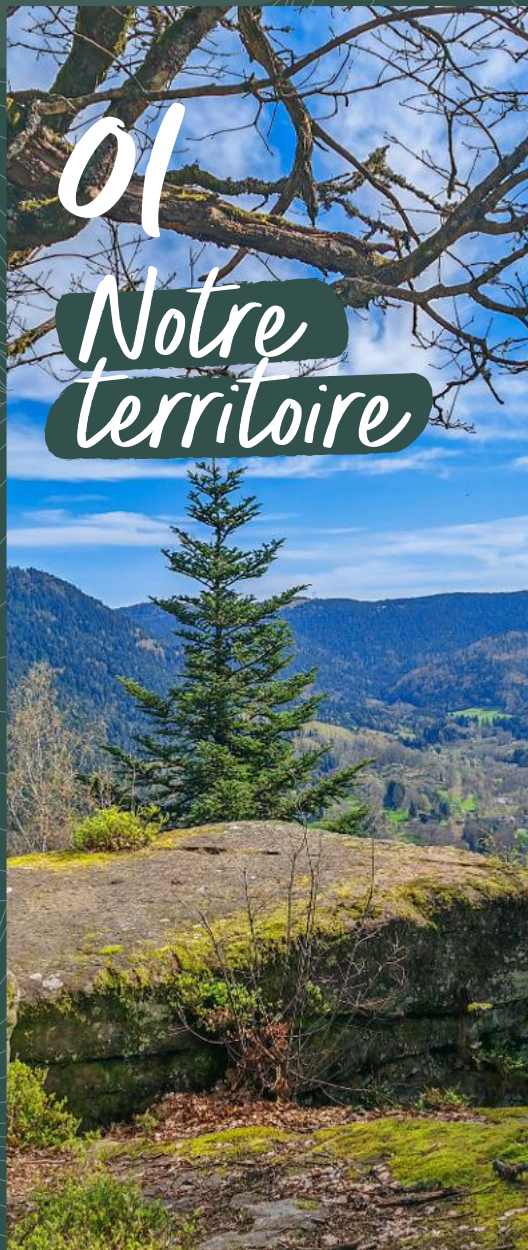
L'avenir ne se subit pas : il se construit avec confiance. Et c'est ensemble que nous allons bâtir un territoire plus solidaire, plus durable, plus audacieux.

Claude George

Président de la Communauté d'Agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges
Maire de Saint Rémy

SOMMAIRE

01 Notre territoire



FICHE D'IDENTITÉ DE L'AGGLO
P.08

QUI SOMMES-NOUS ?
P.10

PANORAMA DES 77 COMMUNES
P.16

02 Notre contexte



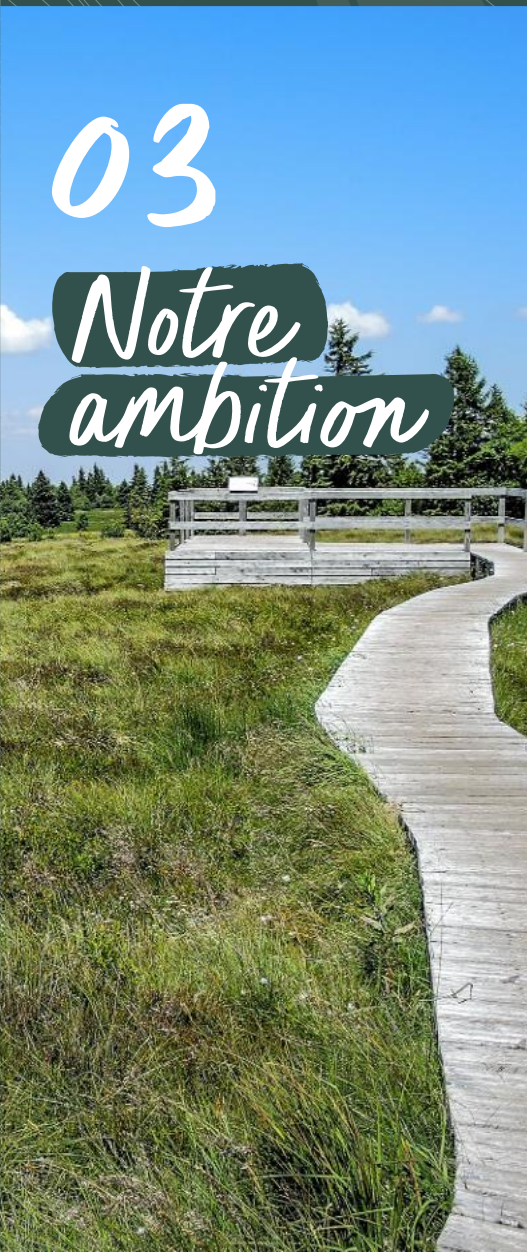
LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS 2017
P.20

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS
P.22

LES TRANSITIONS À L'ŒUVRE
P.24

03

Notre ambition



NOS 4 DÉFIS POUR L'AGGLO P.28

- DÉFI 1 : La cohésion et la solidarité territorialesp.32
- DÉFI 2 : L'emploi et la qualité de viep.34
- DÉFI 3 : L'environnementp.36
- DÉFI 4 : Les coopérationsp.38

04

Notre démarche



RETOUR SUR L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE P.42

LE MODE D'EMPLOI DU PROJET DE TERRITOIRE P.44

LE PROJET DE TERRITOIRE COMME POINT DE DÉPART P.46

LE SUIVI DU PROJET DE TERRITOIRE P.48

NOS REPÈRES : LES AUTRES DOCUMENTS CLÉS P.50

01

Notre territoire

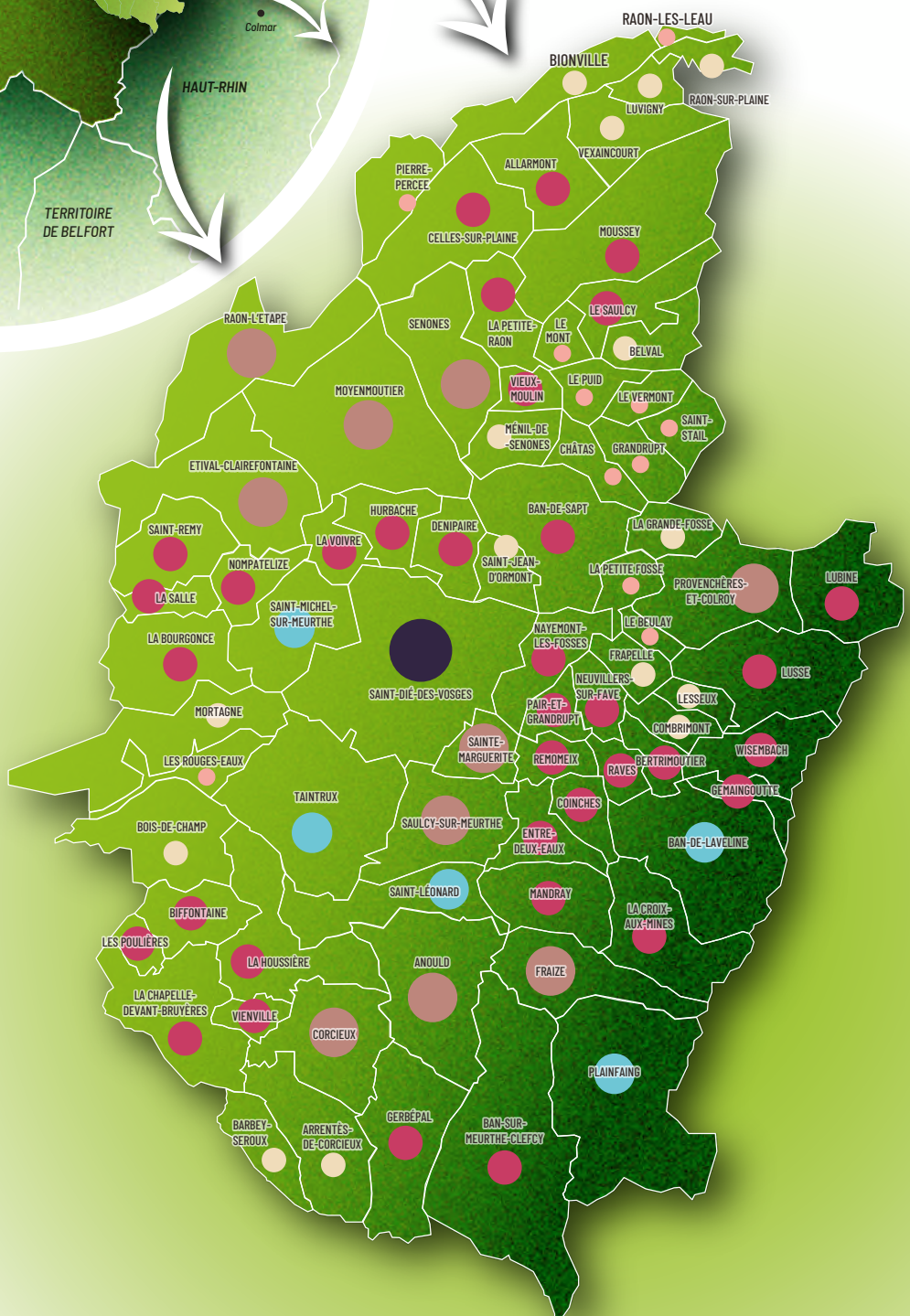




Fiche d'identité de l'Agglo



L'alliance
de 77 Communes





2^e Agglo
des Vosges



74 000
habitants



24 000
emplois



280 m d'altitude
à Raon-l'Étape

1 302 m à Plainfaing



980 km²
de superficie

*L'Agglo agit au quotidien pour les habitants
& investit pour l'avenir du territoire*

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

L'Agglo a en charge les politiques locales

de développement économique et touristique, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), gestion et assainissement de l'eau, collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES ET FACULTATIVES

L'Agglo mène des actions en faveur de la protection et la mise en valeur de l'environnement, de la biodiversité et du cadre de vie, l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante, l'art musical, la réhabilitation et la valorisation du petit patrimoine rural.

L'Agglo veille à la gestion et la valorisation des équipements culturels et sportifs communautaires, la création et la gestion des maisons de services au public et des maisons de santé rurales, la signalétique d'identification du territoire, l'établissement des réseaux publics de communications et aux infrastructures télévisuelles.

L'Agglo participe aux actions du Pays de la Déodatie, du Syndicat Mixte d'Aménagement du Pays des Lacs, du SDIS...

Qui sommes-nous ?

Nichée au cœur du massif vosgien, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges rassemble 74 000 habitants autour d'une identité à la fois montagnarde, rurale, et industrielle. Au fil des siècles, l'Agglo s'est en effet forgée une identité propre, bâtie à partir de ses ressources (notamment naturelles, patrimoniales et culturelles) et de son histoire. Tour à tour cité épiscopale, territoire martyr pendant les guerres du 20^e siècle et bassin industriel, le territoire a toujours cherché à tirer son épingle du jeu. C'est une terre de nature et de culture, de contrastes et de surprises, de pragmatisme et d'audaces, qui a su renaître à plusieurs reprises face à l'adversité, entre résilience et résistance. Le regard porté sur son développement au fil des siècles permet de dégager des marqueurs qui, à toutes les époques (de la préhistoire à aujourd'hui) sont en résonance avec sa trajectoire. Ces valeurs constituent aujourd'hui le socle du Projet de territoire : elles balisent l'horizon communautaire et guident l'ensemble des politiques et des actions à venir.



MARQUEUR #1

La géographie pour héritage

L'Agglo se révèle par sa géographie : marraine de l'Amérique à qui elle a donné son nom, la ville de Saint-Dié-des-Vosges est la capitale chaque année des géographes avec le Festival international de la géographie (FIG). Elle offre une diversité de paysages grâce aux mille mètres de dénivelé que comporte son territoire. Cadrée vers l'Ouest par les forêts de Rambervillers, et à l'Est par le prestigieux massif des Vosges (avec ses nombreux cols et sa route des crêtes), l'Agglo se structure autour d'un système de vallées, ponctuées d'alcôves (agricoles) et entourées de coteaux boisés. Discrètement spectaculaires, les paysages offrent un rapport direct avec la nature, qui incite à la marche, à l'authenticité et à l'humilité, entre nuances vertes, grises, bleues et roses.

Car, l'Agglo, c'est d'abord la forêt : elle couvre près de 70 % de la surface du territoire. Un taux exceptionnel qui fait de l'Agglo une partie importante du poumon vert que représente le Massif des Vosges. Cette forêt omniprésente, recouvre tous les versants sous la forme de larges massifs, mais également par des boisements plus modestes occupant des fonds humides ou des terres pentues. Le regard est ainsi toujours arrêté par une lisière forestière ou une crête boisée. Fragilisée par les dérèglements climatiques,



La forêt comme horizon

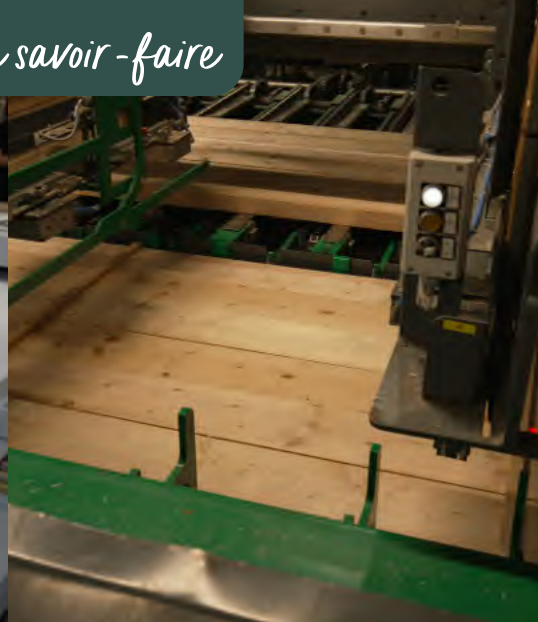
la forêt est l'âme du territoire : elle est à l'origine des premières activités humaines (cf. scieries et flottage du bois sur la Meurthe) et est au cœur d'histoires légendaires : la « Roche des Fées », sur l'Ormont, serait le lieu où toutes les fées des Vosges avaient pour habitude de tenir leurs assemblées. C'est aussi là que se trouverait le portail qui conduirait à leur palais.

L'Agglo, c'est aussi une terre d'élevage : comme aux échelles nationale et départementale, le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire est en forte baisse. En 2020, on en dénombrait 270, c'est 39 % de baisse sur 10 ans et même 89 % en 50 ans. Cependant cette baisse ralentit depuis 2000, avec une perte d'environ 15 exploitations par an. La filière laitière est historiquement dominante sur le territoire. Elle représente environ un quart des exploitations et plus de 50 % de la surface agricole utile. Si les fermes se raréfient, elles se spécialisent également : elles abandonnent le polyélevage ou la polyculture (~ 70 % en 10 ans), et s'orientent principalement dans les élevages de bovins de races à viande et dans les grandes cultures (+ 300 % de surface sur la période 2010-2020).

L'Agglo, c'est un château d'eau : elle est parcourue de cours d'eau prenant naissance sur les plus hauts sommets vosgiens. Chaque vallée abrite sa source, les rivières se rejoignant au gré des pentes pour former la Meurthe (l'épine dorsale de l'Agglo) et s'écouler vers la plaine en direction Nancy. Le territoire compte également de nombreux points d'eau, des plus petits jusqu'aux plus grands comme le lac de Pierre-Percée. Ce château d'eau dense a permis aux maisons et aux fermes excentrées de fonctionner avec leurs propres sources. Il est aujourd'hui menacé, sous pression croissante due au changement climatique. Et les enjeux autour de l'eau sont nombreux : préservation de la qualité des cours d'eau, prévention des inondations, protection la ressource en eau potable (sur les plans quantitatif et qualitatif).

L'Agglo, c'est enfin un réservoir de biodiversité d'importance régionale : près de 70 % du territoire accueille des milieux naturels protégés ou inventoriés, abritant des espèces emblématiques comme le lynx ou le grand tétras. Cet écrin de verdure représente à cet égard un espace à fort enjeu environnemental, où se retrouve les amoureux de la nature et les sportifs. Le territoire dispose d'une forte responsabilité sur le maintien des prairies et des chaumes.





MARQUEUR #2

Les usines, notre fierté



L'Agglo est une terre d'artisanat, d'industries et de productions

où les femmes et les hommes se sont attachés patiemment à transformer la matière : la pierre, le bois, le textile, le métal et plus récemment le plastique. Les ressources du territoire (forêt, pierre et eau comme force motrice) l'ont en effet conduit à développer très tôt une culture industrielle, jointe à l'exploitation directe du bois. Ces savoir-faire lui ont permis de se distinguer par le passé : les forêts ont été exploitées par la marine royale sous Louis XVI qui a tiré des massifs vosgiens ses plus beaux mâts. Les plaques de cuivre qui forment la peau extérieure de la Statue de la Liberté ont ainsi été façonnées en partie à Saint-Dié-des-Vosges.

Si l'économie du territoire a connu des difficultés dans les années

1975-1980, (en particulier dans les vallées du Rabodeau et de la Meurthe), les décennies suivantes ont été marquées par des implantations nouvelles, notamment orientées vers la plasturgie comme en témoigne la création du pôle VirtuReal, qui regroupe un centre R&D (CIRTES) et une école d'ingénieurs (InSIC).

Aujourd'hui encore, l'Agglo se distingue par sa « culture du faire »

portée par son tissu de petites et moyennes entreprises, et ses savoir-faire notamment dans le textile de luxe, et la haute joaillerie avec les deux majors nationaux.

Capable de se réinventer, en transformant les friches industrielles,

l'Agglo enrichit son offre de formations déjà bien présente, en créant une école nationale de sécurité : campus Cambium dans la Vallée de la Meurthe.



Cambium

Innovier pour protéger, se former pour agir





MARQUEUR #3

L'humanisme et la culture

Terre d'ouvriers, de forestiers, de montagnards et de paysans, l'Agglo est également le berceau d'idées humanistes au service d'un certain universalisme. De Vautrin Lud (membre du Gymnase Vosgien, formé d'hommes de lettres et de sciences) à Jules Ferry avec qui l'école est devenue laïque, gratuite et obligatoire, jusqu'au Festival International de Géographie, l'Agglo est un territoire de savants et d'enseignements (l'abbaye de Senones a par exemple reçu Voltaire) qui s'est ouvert sur le monde et s'est battu pour la liberté. À l'automne 1944, le territoire n'échappe pas à la stratégie allemande de terre brûlée, détruisant des villages entiers et une grande partie de la ville de Saint-Dié-des-Vosges. Et alors qu'une partie de la France avait déjà été libérée, plus de 1 000 hommes de la vallée du Rabodeau, où la Résistance était très active, ont été déportés dans les camps nazis.

Cet héritage demeure vivant aujourd'hui, au travers d'une tradition autour de la lecture publique et d'une politique culturelle active.

La prise de la compétence Culture, actée en 2017 par la collectivité, lui a en effet permis d'intégrer progressivement l'ensemble des services culturels : lecture publique, spectacle vivant, patrimoine et musées, enseignement musical, arts visuels et graphiques. En plus d'être un pôle urbain majeur, l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges constitue ainsi l'un des deux pôles culturels incontournables du département, avec Épinal. Elle a su s'imposer grâce au dynamisme des acteurs qui font vivre la culture au quotidien, mais aussi grâce à la qualité de ses équipements, qui lui permettent de programmer des événements diversifiés. Pensée comme un lieu de rencontres, d'apprentissages et de découvertes culturelles et touristiques, La Boussole et le réseau ESCALES (qui regroupe les médiathèques de l'Agglo) sont les symboles de cet héritage et des outils de cohésion et d'attractivité de l'Agglo.



La culture comme socle d'épanouissement

Saint-Dié-des-Vosges, haut lieu de l'élite scientifique au XVI^e siècle

Alors que l'Humanisme se propage en Europe, le chanoine Vautrin Lud fonde le Gymnase Vosgien, un centre d'études au sein de l'école ecclésiastique de la collégiale de Saint-Dié. C'est un cénacle de savants qui a pour mission d'établir un nouvel atlas. Cette mappemonde est la première carte sur laquelle apparaît le mot America, en hommage à Amerigo Vespucci. Saint-Dié est alors située sur la route qui relie les principaux centres intellectuels de l'époque (Paris, Strasbourg, Sélestat, Heidelberg ou encore Fribourg) et dispose d'une importante imprimerie qui permet de diffuser les traités et les cartes en masse.



Panorama des



Allarmont



Anould



Arrentès-de-Corcieux



Ban-de-Laveline



Ban-de-Sapt



Bionville



Bois-de-Champ



Celles-sur-Plaine



Châtas



Étival-Clairefontaine



Fraize



Frapelle



Gemaingoutte



Gerbépal



La Grande-Fosse



La Houssière



La Petite-Fosse



La Petite-Raon



La Salle



Le Vermont



Les Rouges-Eaux



Les Poulières



Lesseux



Lubine



Mortagne



Moussey



Moyenmoutier



Nayemont-les-Fosses



Neuvillers-sur-Fave



Raon-lès-Leau



Raon-l'Étape



Raon-sur-Plaine



Raves



Saint-Michel-sur-Meurthe



Saint-Remy



Saint-Stail



Saulcy-sur-Meurthe



Senones

77 Communes



Ban-sur-Meurthe-Clefcy



Barbey-Seroux



Belval



Bertrimoutier



Biffontaine



Coinches



Combrimont



Corcieux



Denipaire



Entre-deux-Eaux



Grandrupt



Hurbache



La Bourgonce



La Chapelle-devant-Bruyères



La Croix-aux-Mines



La Voivre



Le Beulay



Le Mont



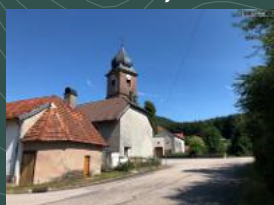
Le Puid



Le Saulcy



Lusse



Luvigny



980 km²



Mandray



Méné-de-Senones



Nompattelize



Pair-et-Grandrupt



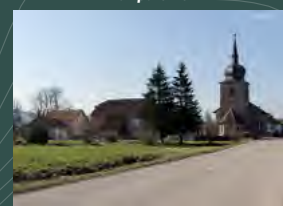
Pierre Percée



Plainfaing



Provenchères-et-Colroy



Remomeix



Saint-Léonard



Saint-Dié-des-Vosges



Sainte-Marguerite



Saint-Jean-d'Ormont



Taintrux



Vexaincourt



Vienville



Vieux-Moulin



Wisembach

02

Notre contexte





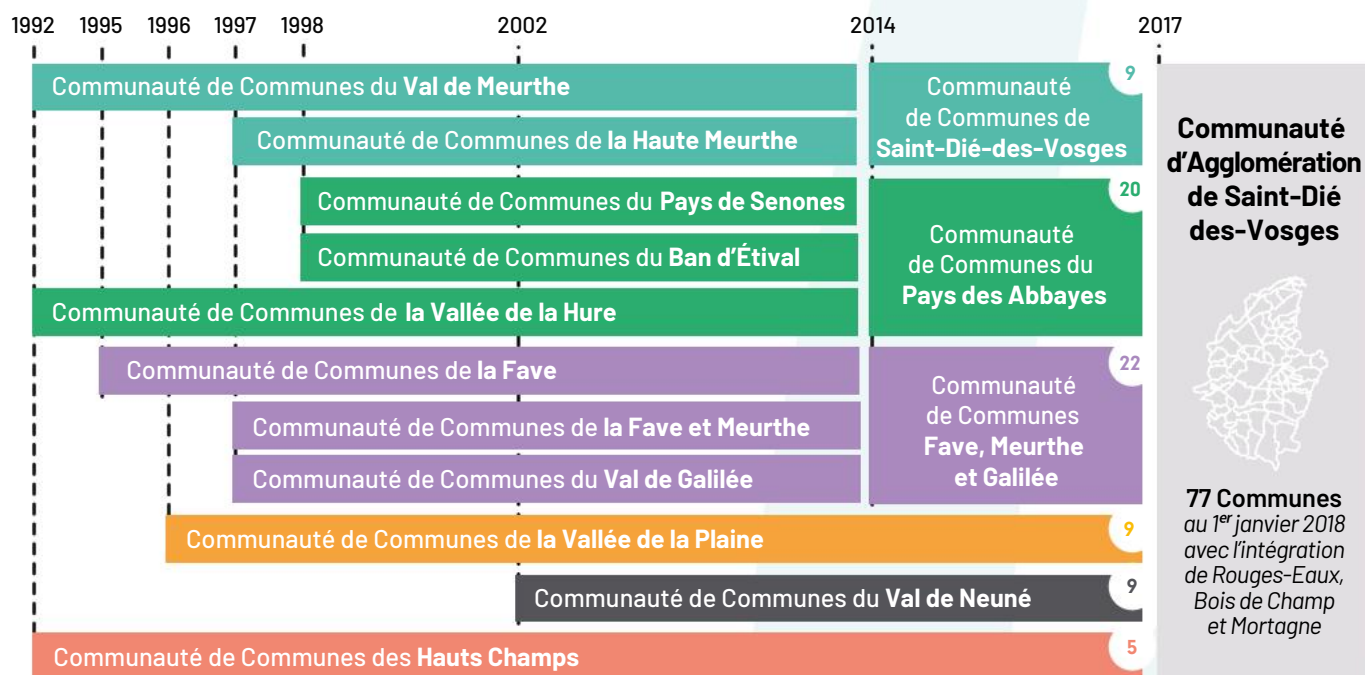
Le chemin parcouru depuis 2017

Notre Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est née en 2017

de la fusion de 6 intercommunalités : la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, la Communauté de Communes du Pays des Abbayes, la Communauté de Communes Fave-Meurthe-Galilée la Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine, la Communautés de Communes du Val de Neuné, et la Communauté de Communes des Hauts-Champs.

Depuis 8 ans, l'Agglo est à l'œuvre

aux côtés des Communes dans la vie quotidienne des habitants, que ce soit en matière de transports, de gestion des déchets, d'eau et d'assainissement, de politiques culturelles, de soutien aux entreprises, de développement du tourisme... Grâce à la mobilisation des élus et des services, la Communauté d'Agglomération a démontré sa capacité à faire, tout en faisant face à des crises inédites dans un contexte de bouleversements (géo)politiques, écologiques, économiques, sociaux et technologiques rapides : pandémie de COVID-19, crise énergétique à la suite de la guerre en Ukraine.





Au cours de ses premières années d'existence :

► L'AGGLO A CONCRÉTISÉ SON ACTION

en poursuivant et en harmonisant les politiques déployées par les anciennes intercommunalités et en réalisant des aménagements majeurs (ex : pôles multimodaux de Raon-l'Étape et de Saint-Dié-des-Vosges, maison de santé de Provençères-et-Colroy, Médiathèque La Boussole).

► L'AGGLO A CONSTRUIT SES FONDEMENTS

institutionnels nécessaires à son fonctionnement, notamment en organisant ses services (ex : création de deux régies eau et assainissement) et en endossant de nouvelles compétences (ex : GEMAPI).

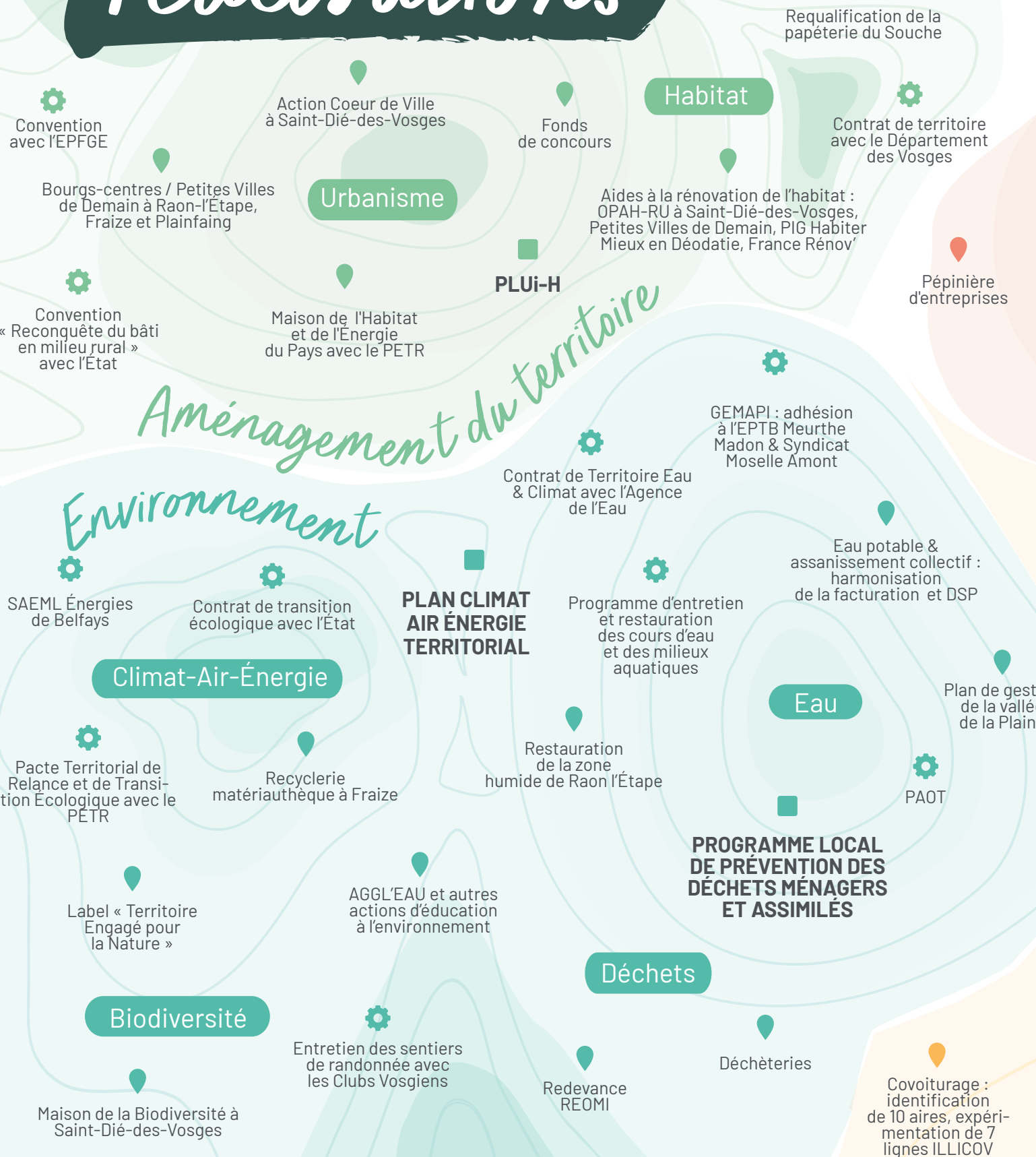
► L'AGGLO A PRÉPARÉ L'AVENIR

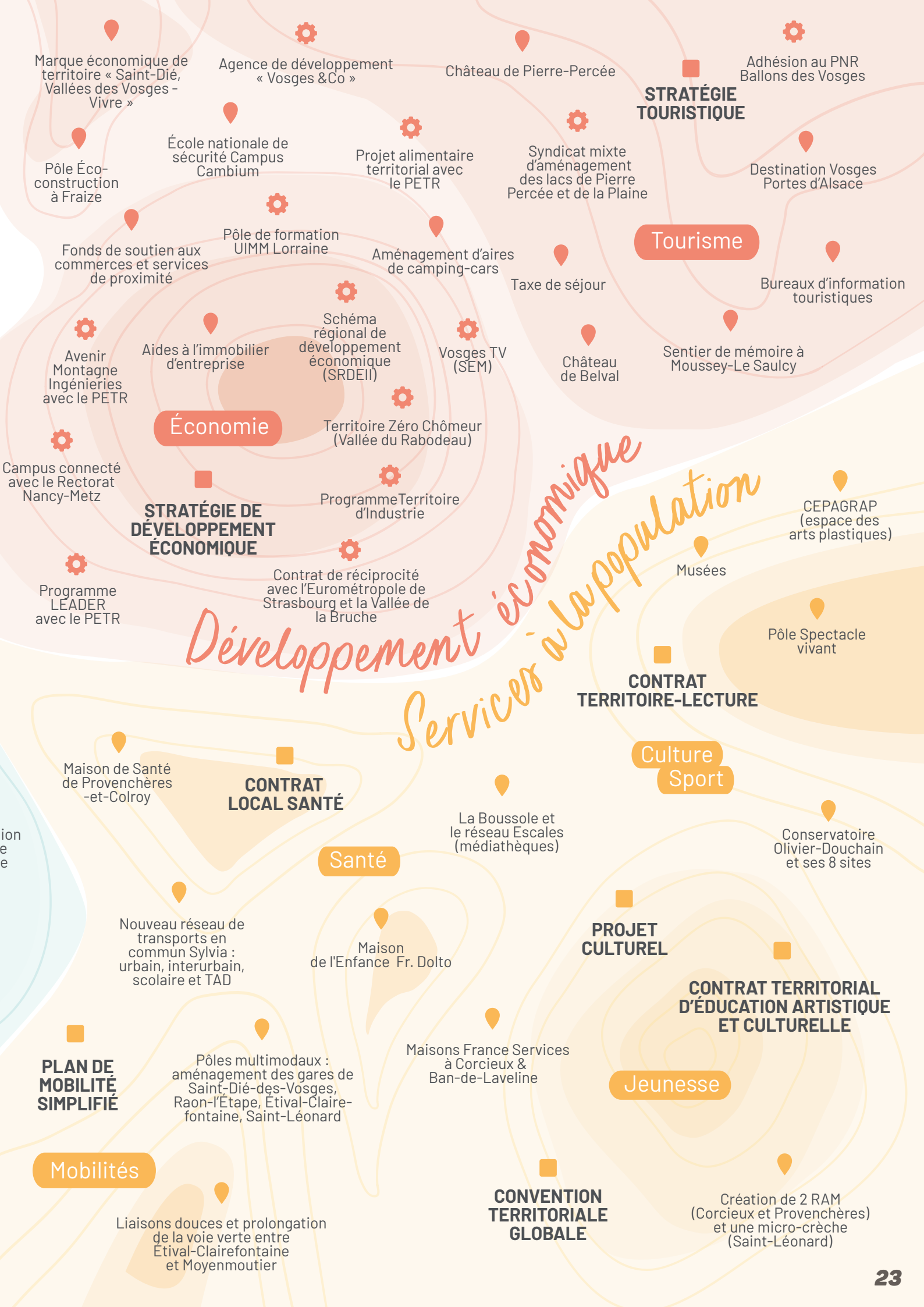
en lançant l'élaboration de documents-cadres structurants tels que le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat Intercommunal (PLUi-H) qui constitue le volet spatial du Projet de territoire sur lequel il s'appuie.

► L'AGGLO A PRIS SA PLACE

dans l'environnement local, départemental, régional et national, au sein duquel elle est reconnue et attendue par ses partenaires.

Les principales réalisations





Les transitions à l'œuvre

Le territoire, et plus largement la société française, sont parcourus par des transformations profondes et interdépendantes. L'Agglo n'échappe pas à ces mutations économiques, énergétiques, environnementales et numériques, en grande partie mondialisées mais aux répercussions bien locales. Parmi elles, certaines transformations soulèvent des questions essentielles pour préparer l'avenir de notre territoire.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comment protéger les habitants et préserver les ressources ?

Si dans le Grand Est le réchauffement climatique a été plus tardif que dans les autres régions, il y sera trois fois supérieur à partir de 2040-2070. Il s'accompagne d'ores-et-déjà d'une multiplication des risques naturels (inondations et incendies notamment). Il fragilise également notre biodiversité, nos ressources et nos filières agricoles et forestières. Parce que la forêt et les paysages sont constitutifs de notre identité, que l'eau et l'énergie sont des ressources vitales de plus en plus rares, il nous faut nous préparer. Notre territoire a un atout : il a démontré à plusieurs reprises sa capacité de résilience par le passé.

NEUTRALITÉ CARBONE

Quelles politiques pour l'atteindre et la faire accepter ?

Atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, c'est l'objectif que la France et la Région Grand Est se sont fixées pour contenir le changement climatique. En raison des politiques qu'ils mènent, les territoires ont un rôle essentiel à jouer : rénovation du bâti, mobilités décarbonées, énergies renouvelables, préservation des forêts (puits de carbone), valorisation des déchets, accompagnement des habitants et des entreprises vers des modes de vie et de production compatibles avec les limites de la planète. Si l'Agglo est déjà engagée, il lui faudra définir sa propre trajectoire, organiser les solidarités et lever les résistances.

BAISSE DE LA POPULATION & VIEILLISSEMENT

Comment prendre soin des habitants et en

attirer de nouveaux ? L'Agglo voit sa population diminuer depuis plusieurs années. Ce phénomène n'est pas propre au territoire, mais il y est particulièrement marqué, les Vosges devant perdre un habitant sur trois d'ici 50 ans. Il se traduit en premier par un vieillissement généralisé (des habitants et des actifs), qui requestionne l'offre en équipements et services de proximité accessibles à toutes les générations (notamment en matière de santé, de logements et d'emploi). À nous d'en faire un chemin de projets et non une fatalité, en mobilisant nos forces pour attirer des entreprises, accueillir des familles, ainsi qu'accompagner nos aînés.

RELOCALISATION DE L'EMPLOI

Quelle politique de réindustrialisation

des territoires ? Depuis 2020, différentes crises successives (Covid-19, guerre russo-ukrainienne, etc.) ont révélé les limites de la mondialisation des échanges et de la désindustrialisation des pays développés. Dans un contexte géopolitique incertain marqué par la multiplication des menaces militaires y compris sur l'Europe, la recherche d'autonomie sur des secteurs économiques stratégiques (sécurité, énergie, médicaments, alimentation, etc.) est aujourd'hui une priorité pour la France. Terre à tradition industrielle, l'Agglo a une carte à jouer pour réinventer son développement, comme en témoigne le campus Cambium à Anould.

VIVRE ENSEMBLE

Comment cultiver les liens entre les habitants et

les territoires ? Précarisation des ménages, creusement des fractures territoriales, mécontentement social, sentiment d'injustice, défiance vis-à-vis des institutions, désinformation... notre société semble de plus en plus fragmentée, sous tension et en interrogations sur son avenir. Les collectivités locales sont les sentinelles de la démocratie. Elles sont en première ligne pour amortir les impacts des transformations à l'œuvre. Pour l'Agglo, théâtre de l'Humanisme au 16e siècle, maintenir les liens passe par la culture, la mobilité, le maintien d'une offre de services de proximité, l'emploi, le développement des coopérations...

ACTION LOCALE

Quelles marges de manœuvre pour les collectivités ?

Entre intégration de nouvelles compétences, digitalisation des services et gestion de nouvelles urgences, les collectivités locales et les services qui les font fonctionner ont fait la preuve ces dernières années de leur capacité d'adaptation. Dans un contexte marqué par la raréfaction des fonds publics, la question se pose pour l'Agglo, à l'instar des autres territoires, du dégagement de marges de manœuvre futures pour construire des actions ambitieuses, que ce soit par la mutualisation ou encore la coopération.

03

Notre ambition





Notre Projet de territoire

Avec l'élaboration de ce 1^{er} Projet de territoire,

l'objectif est d'ouvrir une nouvelle étape de la construction de notre Communauté d'Agglomération. Dans un contexte de forts enjeux locaux et de raréfaction des ressources publiques, les Communes et la Communauté doivent se fixer des objectifs clairs et mobilisateurs sur le court et moyen terme. Le sens du Projet de territoire est de :

> FIXER UN CAP ET UNE TRAJECTOIRE

permettant de dépasser la gestion du quotidien, de prioriser et d'orchestrer les Projets dans le temps et de servir de guide dans les différentes contractualisations avec l'État et ses agences, la Région et le Département.

> MONTER EN PUISSANCE, EN CAPACITÉ ET EN RESPONSABILITÉ

pour permettre à notre collectivité de prendre pleinement sa place d'agglomération structurante au sein des Vosges, de son Massif, et plus largement de la Région Grand-Est. Car, au-delà de l'extension du périmètre, le passage en Communauté d'Agglomération marque un changement d'échelle des enjeux, des solutions et des partenariats, dont il faut poursuivre l'apprentissage collectif.

Il s'agit de se mettre en capacité de relever les défis

et de créer les conditions du développement du territoire autour d'une dynamique déjà en marche :

> FAIRE MIEUX CE QUE L'ON FAIT DÉJÀ

en prenant appui sur les acquis des anciennes intercommunalités et sur les enseignements du chemin parcouru par la Communauté d'Agglomération depuis 2017.

> ÊTRE PLUS PROCHE

pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitants et des entreprises, notamment en matière de développement économique, de mobilités, de santé et de préservation de l'environnement (le socle de l'identité et de l'attractivité du territoire).

> FAIRE MIEUX ENSEMBLE ET

AUTREMENT en développant la capacité d'entraînement de la Communauté d'Agglomération avec et pour les Communes, en renforçant les partenariats aux bonnes échelles et en adaptant nos modes de faire pour gagner en anticipation, agilité et efficacité.

Les 3 objectifs du Projet de territoire

CONSOLIDER LES FONDAMENTAUX

qui nous rassemblent et donnent du sens à l'action

PARCE QUE

Dans un environnement géopolitique, économique et technologique évolutif, les défis sont nombreux pour répondre aux besoins d'une société en évolution. Il faudra savoir **garder son cap** et faire communauté autour de ce que nous sommes, voulons demeurer et souhaitons devenir d'ici 2035.

CONTINUER DE CONSTRUIRE L'AVENIR DU TERRITOIRE

pour susciter le désir de rester, revenir ou venir en Déodatie

PARCE QUE

Consolider notre développement et notre attractivité démographique est un impératif pour éviter un décrochage de l'Agglo. Le contexte global de raréfaction des ressources publiques appelle à **faire des choix** dès aujourd'hui pour 2035 et à identifier les Projets les plus structurants pour l'avenir.

RENFORCER LES LIENS & LES CONNEXIONS

pour faire grandir l'Agglo & les Communes

PARCE QUE

La vocation de la Communauté d'Agglomération demeure d'être la première partenaire des Communes. Pour cela, elle doit **continuer d'évoluer pour toujours mieux accompagner** leur développement, ainsi que davantage s'affirmer auprès de ses partenaires pour défendre les intérêts du territoire.

Le Projet de territoire est un embarquement. Il est la pierre angulaire de l'action de la Communauté d'Agglomération pour les 10 ans à venir :

- **POUR LA COLLECTIVITÉ** : C'est le **document-cadre** au sein duquel des priorités stratégiques sont énoncées servant de guides aux services et à partir duquel seront débattues les priorités d'action et d'investissement.
- **POUR LES PARTENAIRES** : Il sera **une base de dialogue** permettant de connaître les grandes lignes de la politique locale et servant de référence lors des échanges avec l'État, la Région, le Département, les collectivités voisines et les organismes associés.
- **POUR LES HABITANTS** : Il est **un support d'information** donnant de la visibilité à l'engagement et l'action des élus et de l'intercommunalité pour construire l'avenir et répondre à leurs attentes.

Les 2 carnets du Projet de territoire

CARNET 1

VOLET STRATÉGIQUE ET ORGANISATIONNEL

Il repose sur un travail introspectif et prospectif pour réaffirmer les spécificités et les valeurs qui nous réunissent, explorer les défis, et construire un Projet créateur de sens et révélateur d'identité autour d'ambitions partagées. Ce sont **nos 4 défis**. Il précise les suites données au Projet de territoire, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre et de son pilotage collectif. C'est **notre démarche**.

4 DÉFIS TRANSVERSAUX

La cohésion et la solidarité territoriales

L'emploi et la qualité de vie

L'environnement

Les coopérations

CARNET 2

VOLET PROGRAMMATIQUE

Détaillé dans le carnet 2, ce volet prend la forme de **6 feuilles de route** thématiques et transversales, indiquant des caps à franchir au regard du chemin parcouru, ainsi que des priorités et des Projets phares aux horizons 2025-2030 et 2030-3035.

6 FEUILLES DE ROUTE ÉVOLUTIVES

Économie & tourisme

Mobilités

Aménagement & habitat

Services & liens aux habitants

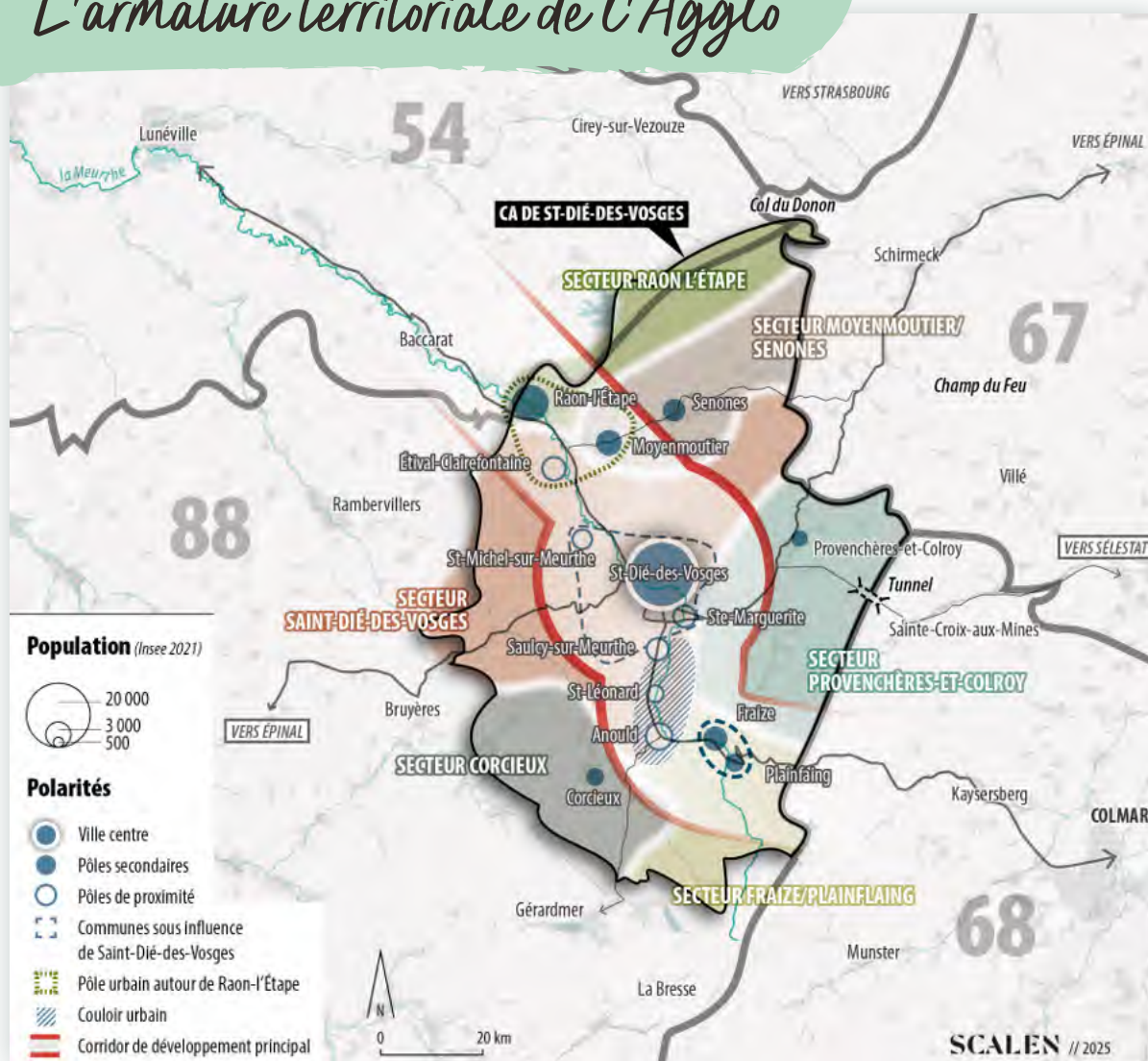
Environnement

Partenariat Agglo & Communes

L'organisation territoriale

Située à la confluence des vallées formant les entités paysagères du territoire, Saint-Dié-des-Vosges est la ville-centre de la Communauté d'Agglomération, avec ses 20 000 habitants, et concentre une grande partie des services de rang supérieur (lycées, IUT, centre hospitalier, services à la population, etc.) et de l'activité économique. Le maillage territorial de la Communauté d'Agglomération est affirmé par la présence de six bourgs-centres, assurant des fonctions de centralité à leur échelle. Ces communes structurantes permettent à leurs habitants et à ceux des villages alentours, de bénéficier au quotidien de services de proximité indispensables à la vitalité du territoire : Corcieux, Moyenmoutier, Provenchères-et-Colroy, Raon-l'Étape, Senones, et le « binôme » Fraize-Plainfaing.

L'armature territoriale de l'Agglo



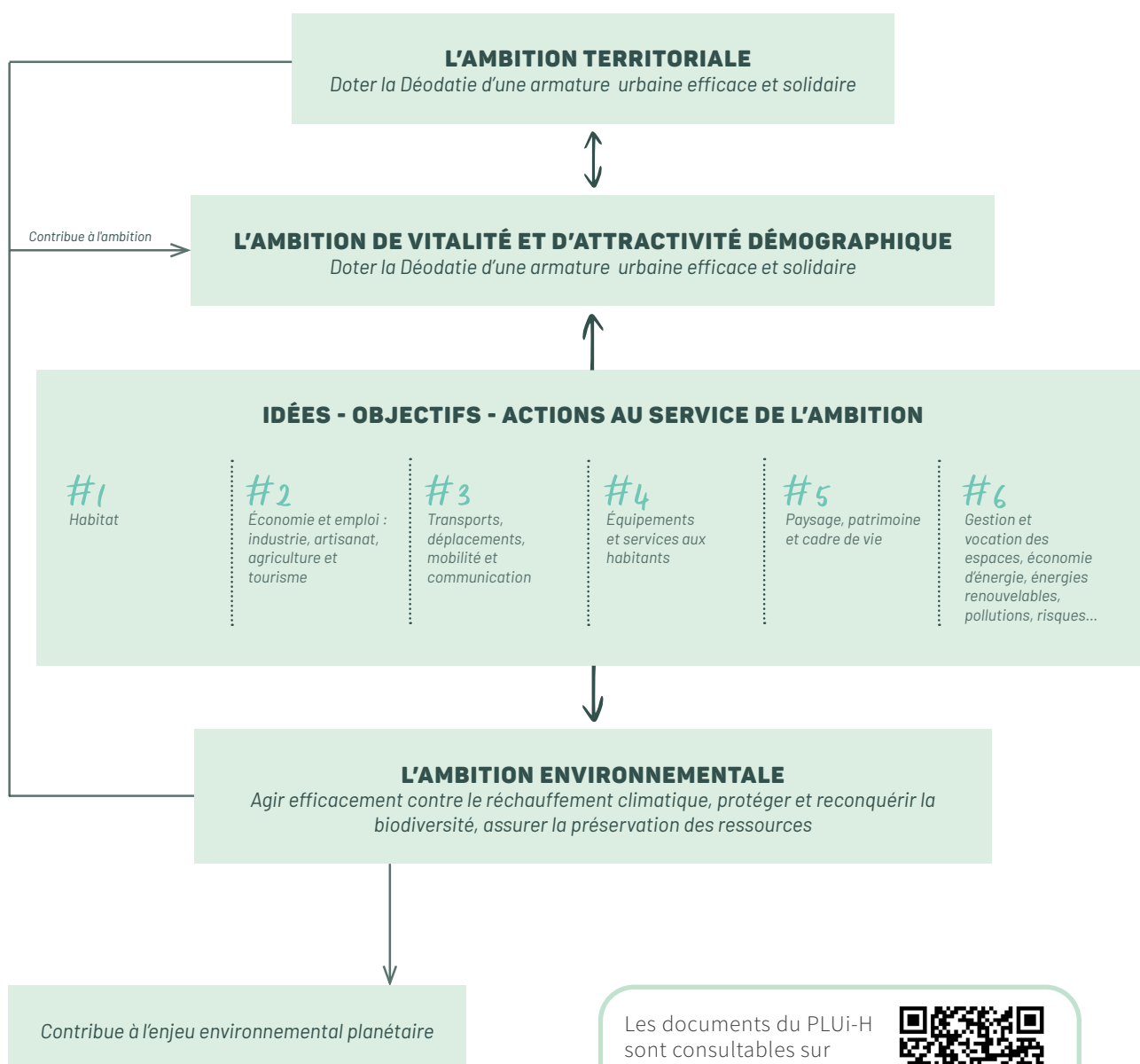
Le lien avec le PLUi-H

- > **PLU** pour Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'occupation des sols, ainsi que les règles de constructions.
- > **I** pour Intercommunal, dans le sens où il s'applique à l'ensemble des communes de l'Agglomération
- > **H** valant programme local de l'Habitat car il a pour vocation de définir la politique locale de l'habitat sur le territoire (parc public et privé, gestion du parc existant, constructions nouvelles, populations spécifiques, etc...)

Un PLUi-H n'est donc pas uniquement un document réglementaire définissant des zones constructibles, **il constitue un volet du projet de territoire pour les 12 à 15 ans à venir**. Toutes les règles ne sont d'ailleurs pas figées : le PLUi-H est un document « vivant » qui peut faire l'objet d'adaptations et de modifications.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le projet politique qui porte le PLUi-H. De ce PADD découlent tous les règlements écrits, zonages, et plus généralement toutes les orientations du PLUi-H.

Le PADD est construit sur trois ambitions fortes, déclinées suivant 6 axes, présentées dans le schéma ci-dessous :



Les documents du PLUi-H sont consultables sur le site internet sont à découvrir en flashant le QR Code :



DÉFI #1 : : : : :

La cohésion & la solidarité territoriales

LE CONSTAT : notre Communauté est reconnue par nos partenaires, MAIS en déficit de popularité et de cohésion auprès des habitants et des élus.

Fiers de nos huit années d'existence, nous avons su nous installer dans le paysage politique et partenarial. En revanche, il nous faut incarner davantage ce qu'est l'intercommunalité : cette communauté de volonté œuvrant au développement du territoire, à sa cohérence, à son attractivité, à son équilibre. Nous nous devons d'être protecteur des Communes qui nous constituent et d'offrir à nos maires des outils, un accompagnement et des compétences qu'ils n'ont pas nécessairement dans leur équipe communale pour mettre en oeuvre leurs Projets. Dans le même temps, il s'agit pour nous de travailler à notre identité collective, de donner à voir aux habitants les différentes politiques publiques que nous portons et d'expliquer comment à travers nos compétences, nous sommes au service de tous, urbains comme ruraux, en permanente recherche d'égalité.

NOTRE AMBITION

*Se rassembler autour d'un projet commun
Faire grandir ce qui nous lie*

FAIRE TERRITOIRE

en renforçant les équilibres territoriaux et en facilitant les mobilités

AIDER À FAIRE

en soutenant les Communes et les accompagner dans leurs Projets

FAIRE CHACUN SA PART

en clarifiant le « qui fait quoi », responsabiliser tous les élus du territoire

FAIRE ENSEMBLE

en partageant et renforcer les savoir-faire au service des habitants et du développement

FAIRE SAVOIR

en faisant connaître l'Agglo, ses marqueurs d'excellence, son action et ses compétences

ÊTRE FIER

en confortant un sentiment d'appartenance au territoire, chez les élus, agents et habitants

Nos priorités

Faciliter LES MOBILITÉS

UN PRÉALABLE
nécessaire

Réaffirmer LA CULTURE

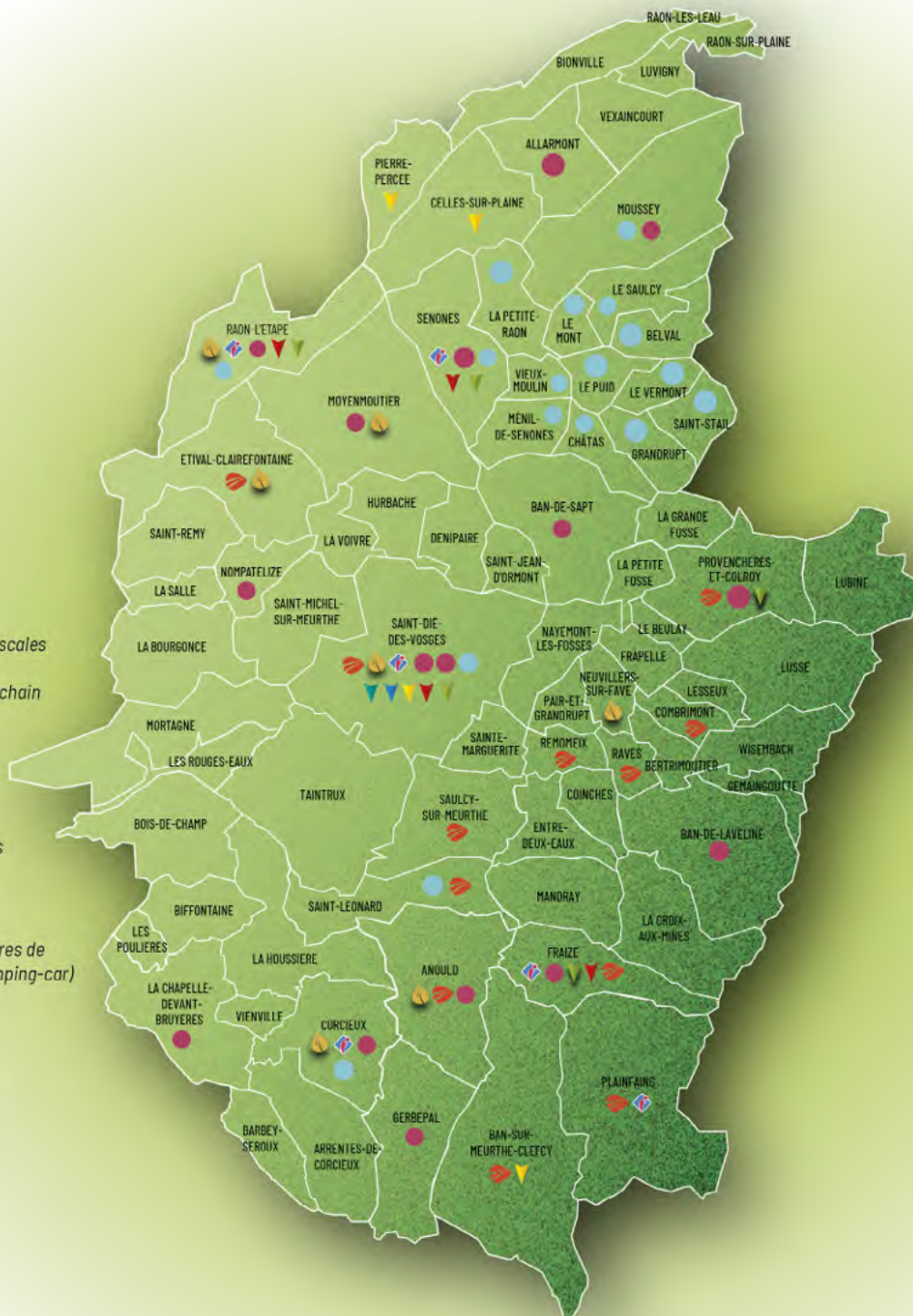
COMME VECTEUR
d'identité collective
et levier de cohésion

Faire évoluer
LES MODES DE FAIRE
UNE CONDITION DE RÉUSSITE
du Projet de territoire

Les différents services répartis sur l'Agglo

LÉGENDE

-  Médiathèques - Réseau Escales
-  Conservatoire Olivier Douchain
-  Patrimoine et Musée
-  Spectacle Vivant
-  Arts Visuels et Graphiques
-  Office de Tourisme
-  Mobilités (voies vertes, aires de covoiturage, aires de camping-car)
-  Déchetteries
-  Maison France Services
-  Enfance & Jeunesse



DÉFI #2

L'emploi & la qualité de vie

LE CONSTAT : nous avons un déficit d'attractivité, MAIS une dynamique de grands Projets porteurs de développement et d'attractivité.

Si notre territoire enregistre une baisse progressive et structurelle de sa population depuis 2012, nous avons pleinement conscience qu'il nous faut activer tous les leviers d'attractivité possibles. Il s'agit pour nous de susciter le désir de s'installer, de rester ou de revenir, et d'être en capacité d'attirer et de garder les ressources démographiques, économiques et touristiques dont nous avons besoin.

Pour cela, nous avons initié dès 2017 une dynamique de Projets structurants, visant à faire rayonner notre territoire et à consolider notre développement : ouverture de La Boussole, revitalisation des bourgs-centres, programmes « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain », lancement d'une marque territoriale « Saint-Dié, Vallées des Vosges – Vivre »... Pour viser un solde migratoire positif, nous savons qu'il faut agir prioritairement sur l'emploi, le marketing territorial, la valorisation d'une culture commune et la qualité de vie.

NOTRE AMBITION

Créer ensemble les conditions pour développer l'Agglo & booster son attractivité

SOUTENIR LES ENTREPRISES

et favoriser la réindustrialisation et la création d'emploi en lien avec les autres acteurs économiques locaux

FAIRE DU TOURISME 4 SAISONS MAÎTRISÉ

un véritable levier de développement et un vecteur d'attractivité

DONNER À LA VILLE- CENTRE ET AUX PÔLES D'APPUI

les moyens de jouer leurs rôles de locomotives

SE BATTRE POUR MAINTENIR & DÉVELOPPER LES SERVICES

et l'accès à une offre de soins de qualité pour tous

**Construire une réponse et des outils pour
RÉINVESTIR & RÉNOVER LE BÂTI DÉGRADÉ**
avec les partenaires de l'Agglo

Nos priorités

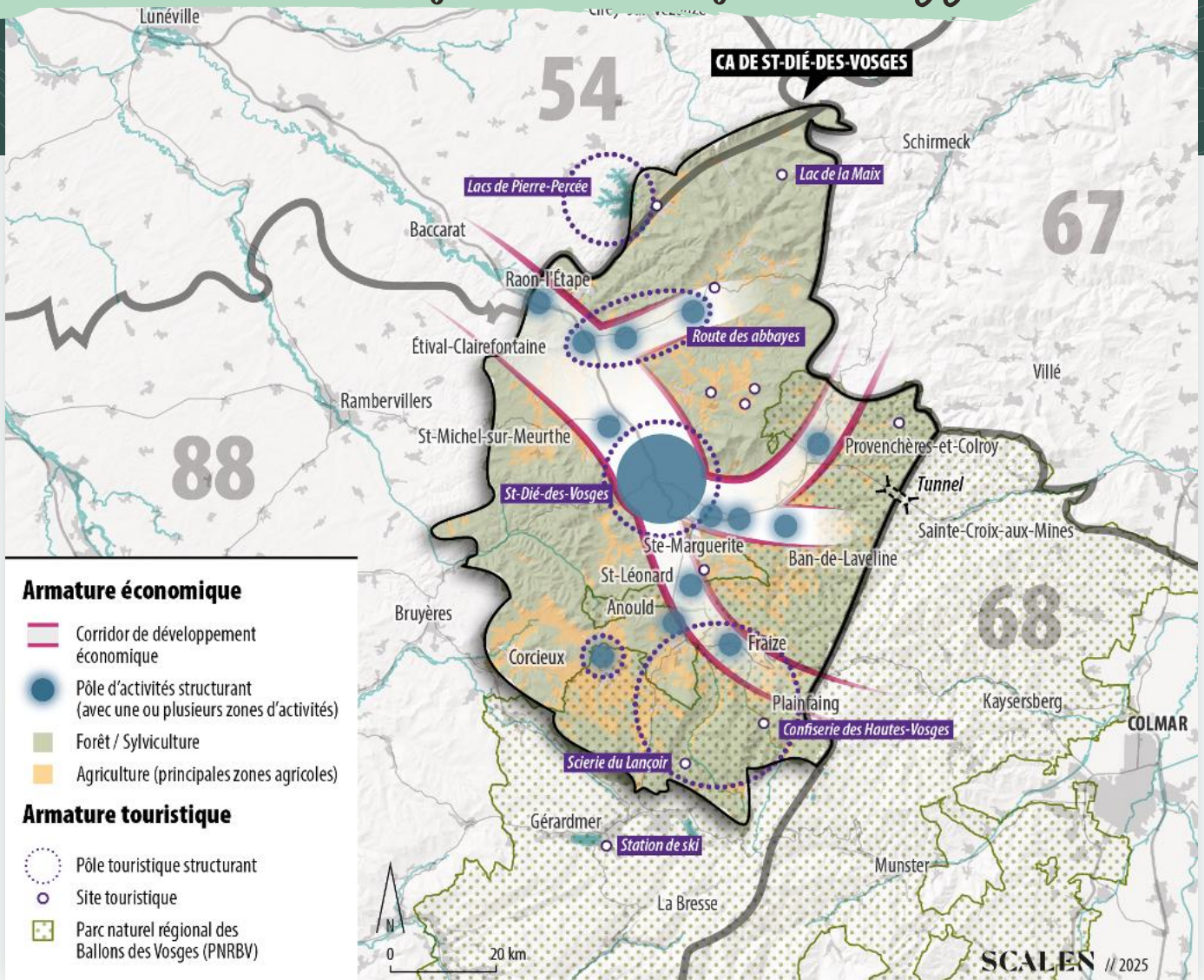
Poursuivre les efforts engagés de
**STRUCTURATION
DES POLITIQUES**
notamment en
matière d'habitat

Accélérer
la dynamique de
**PROJETS
STRUCTURANTS**

S'organiser pour
aller chercher
**DES APPUIS ET
DES FINANCEMENTS**



L'armature économique et touristique de l'Agglo



DÉFI #3

L'environnement

LE CONSTAT : nous bénéficions d'une nature omniprésente, socle de l'identité du territoire, MAIS menacée par les dérèglements climatiques.

Avec nos massifs forestiers, nos plateaux agricoles et nos vallées, nous disposons d'un patrimoine naturel exceptionnel qui compte de nombreux sites remarquables (70 espaces naturels sensibles) et accueille une biodiversité riche : papillon Azuré des Paluds, mulette perlière, faucon pèlerin, hibou grand-duc, amphibiens du camp celtique de la Bure, etc. Cette nature omniprésente constitue un volet essentiel de notre identité et de notre attractivité. La préserver est notre devoir. Car, si elle constitue le cadre de vie auquel nos habitants sont attachés, elle est aussi celui des générations futures.

NOTRE AMBITION

Accélérer & amplifier l'engagement de l'Agglo pour préserver ses paysages & son capital nature

PROTÉGER LA FORÊT ET L'EAU

les deux trésors de l'Agglo menacés par les effets du changement climatique

VISER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

en sortant des énergies fossiles et en développant la production d'énergie renouvelables (EnR) dans le respect du cadre de vie et de la disponibilité des ressources

MAINTENIR NOTRE AGRICULTURE

gardienne des prairies naturelles, source de nombreux services écosystémiques, et valoriser les productions via le développement de circuits locaux et les politiques d'achat

ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES ENTREPRISES

face aux effets du changement climatique et dans l'adoption de modes de vie et de production soutenables

Nos priorités

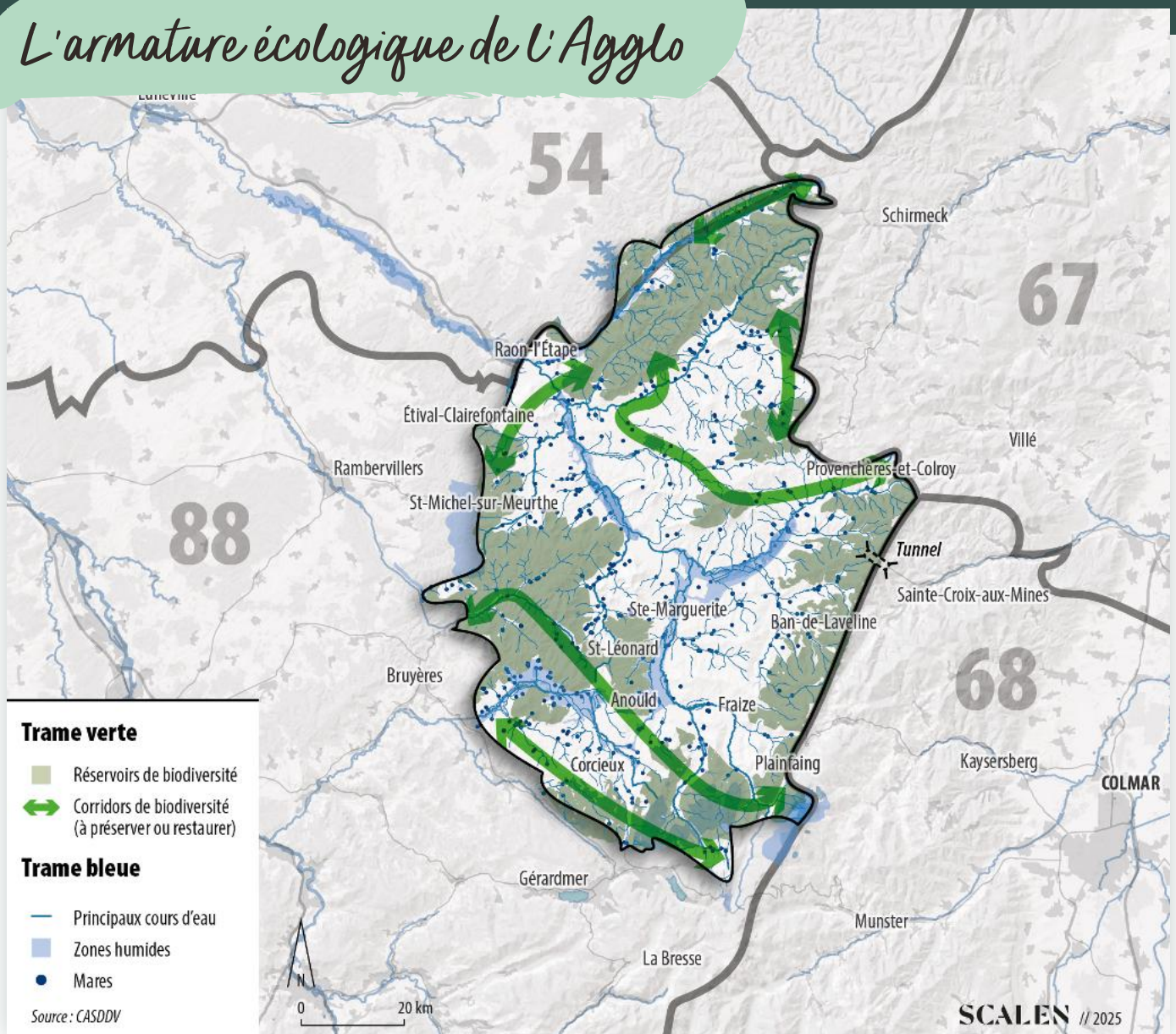
Poursuivre les investissements dans LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU

Faire de la préservation de l'environnement UN AXE TRANSVERSAL
à intégrer dans toutes les politiques de l'Agglo

Renforcer le faire ensemble par LA MOBILISATION COLLECTIVE
et l'accompagnement aux changements



L'armature écologique de l'Agglo



DÉFI #4

Les coopérations

LE CONSTAT: notre Agglo est un trait d'union entre le Sud Lorraine et l'Alsace, MAIS nous devons affirmer notre positionnement à l'échelle du Grand Est.

À la fois en position centrale et en marge, nous nous situons à l'articulation de 4 départements, à 1h00 / 1h30 de deux métropoles (Nancy et Strasbourg). Fractionnés par le relief, nous sommes pourtant menacés d'enclavement, alors que nous sommes la 2e intercommunalité des Vosges. Nous restons en effet à l'écart des deux grands axes de développement du Grand Est : le Sillon Lorrain le long de la vallée de la Moselle et l'axe rhénan le long de la vallée du Rhin. Si des liens limités avec les territoires proches existent, nous avons en effet organisé jusqu'ici les conditions de notre développement autonome, comme en témoignent les déplacements domicile-travail qui s'effectuent majoritairement en interne (75%) et en voiture. Désormais, notre collectivité doit prendre pleinement sa place d'agglomération structurante au sein des Vosges, à l'interface entre le Sud Lorraine et l'Alsace. Notre objectif est que notre agglomération soit identifiée, sollicitée et considérée à la hauteur de son potentiel et de ses ambitions.

NOTRE AMBITION

Construire les alliances et les partenariats pour concrétiser le Projet de territoire & faire reconnaître l'Agglo

JOUER COLLECTIF

en portant ensemble l'ambition du Projet de territoire auprès des différentes instances afin de défendre les intérêts de l'Agglo et saisir les opportunités de financements

JOUER LES VOSGES

en affirmant et en assumant la place de l'Agglo en tant que deuxième intercommunalité du Département et son rôle d'équilibre au sein de l'Est vosgien

JOUER LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE & L'ALSACE

en renforçant les coopérations avec les territoires voisins et se fédérant autour d'enjeux communs*

Nos priorités

Peser pour renforcer L'ACCESSIBILITÉ
en transports,
notamment par le train

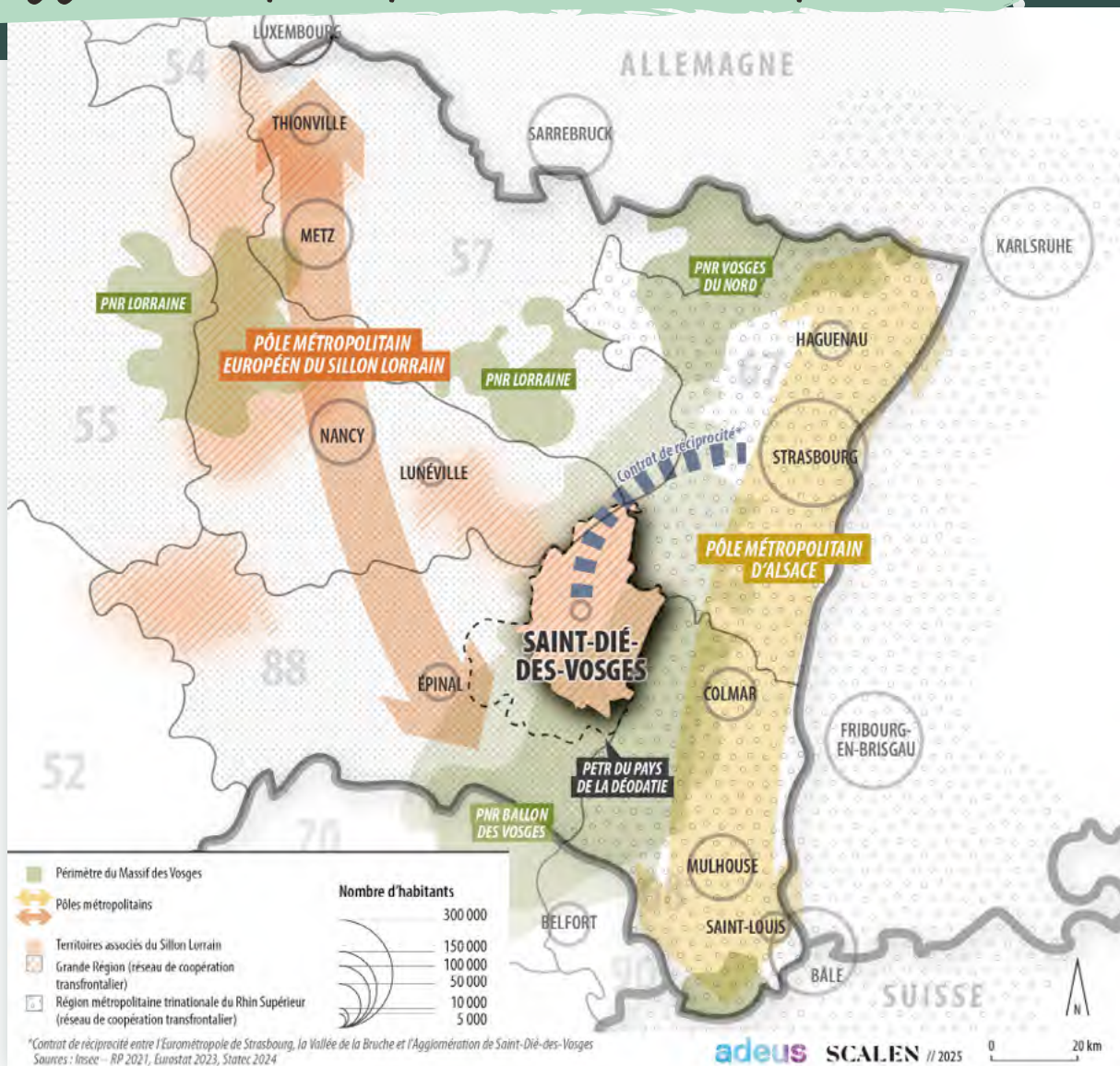
Mettre en œuvre une stratégie globale de MARKETING TERRITORIAL

Faire vivre LE PROJET DE TERRITOIRE

* Notamment avec le Lunévillois et dans le cadre des échanges du Contrat de réciprocité avec l'Eurométropole de Strasbourg et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche



L'Agglo et les principaux réseaux de coopérations





04

Notre démarche



Retour sur l'élaboration du Projet de territoire

Le Projet de territoire est avant tout une démarche partagée bâtie sur une méthodologie de travail collective et pragmatique. Pour notre institution communautaire encore en construction, son élaboration est un point de départ et non un aboutissement.

Le Projet de territoire est le fruit d'un travail avec l'ensemble des élus communautaires sur une année et demie. Son élaboration a également associé les services. Différents temps d'échanges prenant la forme de séminaires d'une demi-journée ont permis de rythmer le processus de travail, avec l'appui de SCALEN (Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine) et de l'ADEUS (Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur).

Un 1^{er} séminaire avec les élus (9 septembre 2023 à Saulcy-sur-Meurthe) :

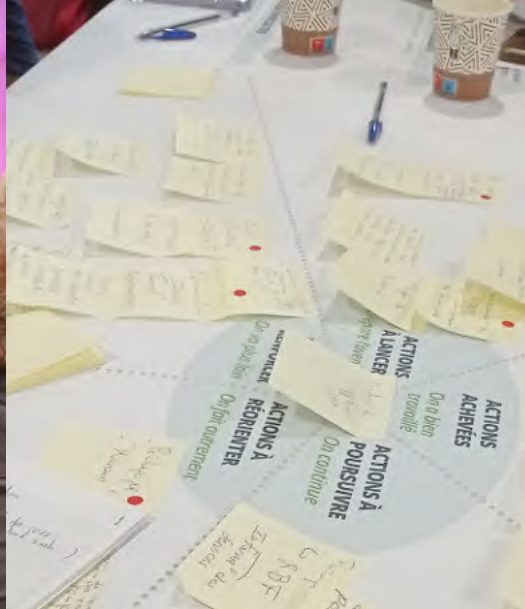
en prélude au lancement de la démarche du Projet de territoire, il a été proposé aux élus communautaires de consacrer une matinée sur les risques, les opportunités et les ressources du territoire, ainsi que sur de premières actions à mener. Sans valeur conclusive, la séance a permis de faire émerger un socle de quatre axes de travail et d'explorer huit Projets potentiels. Une synthèse des échanges a ensuite été présentée en Conférence communautaire.

Un questionnaire aux élus (fin 2023) :

pour approfondir les pistes de travail identifiées lors du premier séminaire de septembre, un questionnaire a été envoyé fin 2023, à l'ensemble des élus du territoire, communaux et communautaires. Une cinquantaine de questionnaires exploitables ont été recueillis, émanant de 36 Communes, de 21 Maires, de 21 Adjointes et de 7 Conseillers municipaux. Pour la plupart des élus, il s'agit du premier ou second mandat.

Un 2^e séminaire avec

les services (19 décembre 2023 à Sainte-Marguerite) : en parallèle du questionnaire, une demi-journée avec les services a été organisée sur le chemin parcouru depuis la création de la Communauté d'Agglomération en 2017 et les modalités de travail avec les Communes et les habitants. Le chemin parcouru a fait l'objet d'un travail d'approfondissement complémentaire en janvier 2024 via des fiches services et un tableau détaillé des réalisations 2017-2023.



Des entretiens avec les partenaires clés de l'Agglo (début 2024) : afin de recueillir le point de vue de six des principaux partenaires de l'Agglomération, des entretiens ont été menés auprès des services de l'État (DREAL et DDT), de la Maison de la Région Grand Est dans les Vosges, du Conseil départemental des Vosges, du Commissariat du Massif des Vosges, et du PETR Pays de la Déodatie.

Deux séances de travail avec les élus du Bureau (10 juin et 9 septembre 2024) :

au printemps, un travail important a été engagé par les services pour recenser les Projets actés, en cours d'élaboration et potentiels pour 2035. Ces éléments ainsi que les priorités mises en avant par les élus communautaires au cours du séminaire de février ont été discutés en Bureau avant et après l'été. Les débats ont permis de construire la trame du Projet de territoire : définition des quatre défis et construction des six feuilles de route (priorités et Projets phares).



Un 3^e séminaire avec les élus et les services (17 février 2024 à Moyenmoutier) : un nouveau séminaire réunissant élus et services a permis d'intégrer l'ensemble des précédentes contributions (réflexions des services, questionnaire aux élus, entretiens avec les partenaires clés) et d'approfondir les priorités. Les échanges ont été organisés autour des quatre axes de travail issus du séminaire de septembre, déclinés en huit sous-thématiques (issues du questionnaire aux élus de fin d'année).

Un 4^e et dernier séminaire avec les élus (21 octobre 2024 à Saint-Dié-des-Vosges) : la trame du Projet de territoire a été soumise lors d'un dernier séminaire de co-construction. Au sein de différentes tables rondes animées par les vice-présidents, l'ensemble des élus communautaires ont également pu travailler sur le contenu des six feuilles de route, débattant du cap à franchir, des priorités et des projets phares. Un atelier spécifique a en outre été organisé dans le but d'approfondir le quatrième défi portant sur les coopérations et les partenariats.



Le mode d'emploi du

Le Projet de territoire s'articule autour de 2 carnets. Ce premier carnet présente les 4 défis du territoire.

Ils constituent les lignes directrices qui guideront l'action de l'Agglo pour les dix prochaines années jusqu'à 2035. Ces défis se déclinent en 6 feuilles de route opérationnelles et évolutives : elles sont à découvrir dans un second carnet. Elles seront mises à jour régulièrement afin d'intégrer de nouveaux projets selon les opportunités et les besoins du territoire.

CARNET 1 LES 4 DÉFIS TRANSVERSAUX

*La cohésion &
la solidarité territoriales*

*L'emploi &
la qualité de vie*

L'environnement

Les coopérations

POLITIQUE

**ÉCONOMIE
& TOURISME**

MOBILITÉS

**AMÉNAGEMENT
& HABITAT**

**SERVICES & LIENS
AUX HABITANTS**

ENVIRONNEMENT

Axe transversal

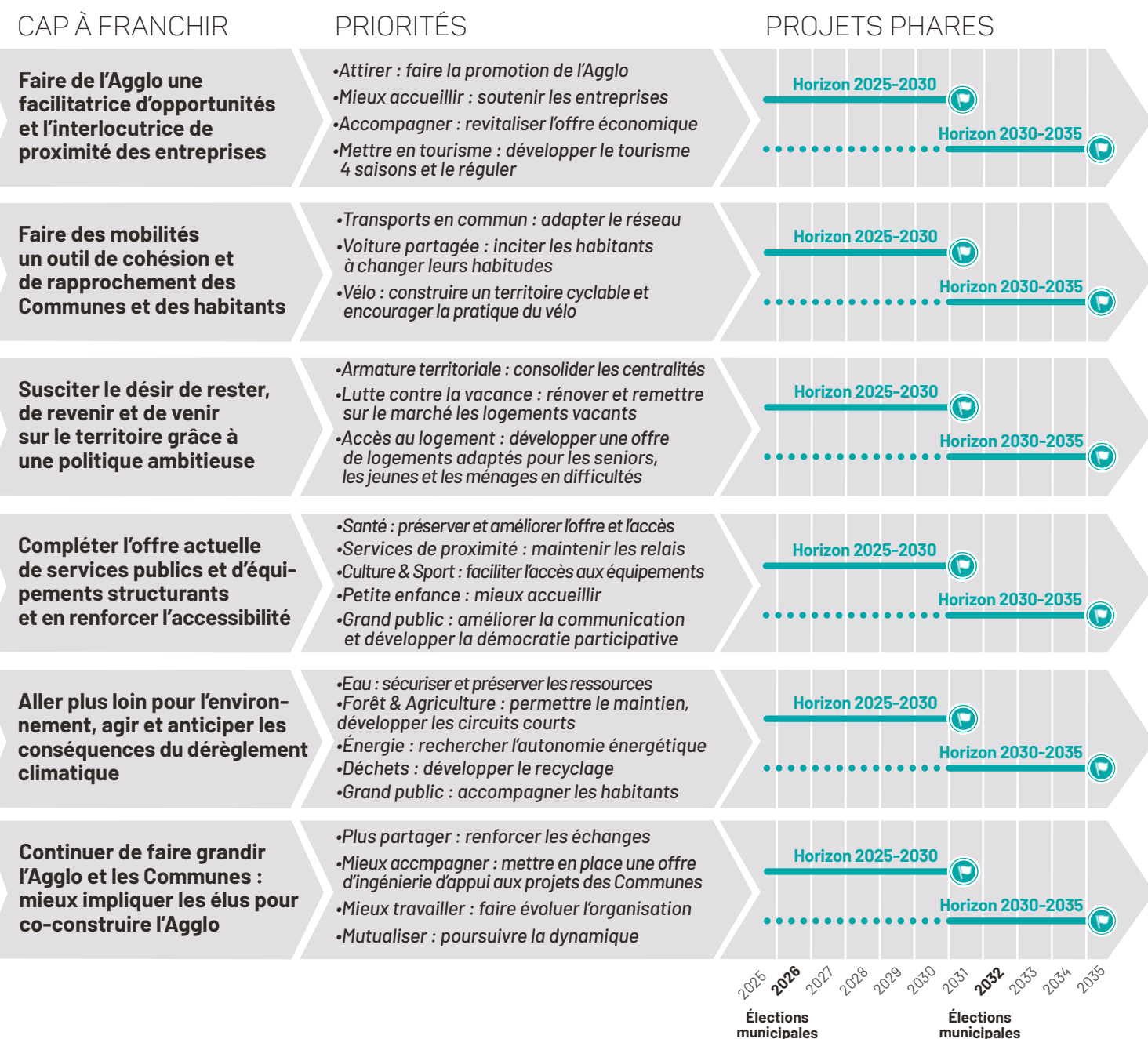
**PARTENARIAT
AGGLO
& COMMUNES**

Axe transversal

Projet de territoire

CARNET 2

LES 6 FEUILLES DE ROUTE THÉMATIQUES & PROGRESSIVES



Le Projet de territoire comme point de départ

Nous avons conçu le Projet de territoire pour qu'il soit bien plus qu'un simple document, mais un guide de notre action et un tremplin de nos ambitions. Pour cela, il sera complété par d'autres documents, plans et programmes qui viendront outiller notre démarche.

Un guide pour nos politiques publiques

Le Projet de territoire est le fil conducteur de notre action.

Il affirme les valeurs d'ouverture, de solidarité territoriale et de responsabilité, et inscrit l'Agglo dans l'action à travers 6 feuilles de routes interdépendantes pour relever les enjeux de développement du territoire formalisés autour de 4 défis. Il est l'instrument et le garant de la cohérence et de la convergence de l'action communautaire.

CE QUI IMPLIQUE

- > **S'appuyer sur le Projet de territoire pour la préparation du budget** et la restitution du rapport d'activités, en en reprenant l'architecture comme référence.
- > **Articuler plans, programmes et projets**, le Projet de territoire devant servir de document chapeau et cadre de dialogue avec les partenaires lors du déploiement sur l'Agglo de leurs politiques et dispositifs de contractualisation, notamment : le pacte de résilience et de transition écologique avec l'État et la Région, le contrat de territoire du Département.

Un tremplin pour nos projets

Tout n'est pas dans le Projet de territoire.

S'il se veut être un repère de l'ambition commune, beaucoup reste à construire pour incarner ces engagements dans la durée, à travers des projets opérationnels et territorialisés en impliquant les partenaires et les habitants. Il est notamment nécessaire de compléter l'outillage stratégique de l'Agglo pour mettre en œuvre le Projet de territoire et de continuer d'adapter l'organisation institutionnelle de la Communauté.

CE QUI IMPLIQUE

- > **S'appuyer sur nos grands documents cadres stratégiques** pour conduire opérationnellement les feuilles de route du Projet de territoire : PLUi-H, Plan Climat, Plan de Mobilité Simplifié, stratégie de développement économique, stratégie de marketing territorial, stratégie touristique...
- > **Adapter notre stratégie concernant les finances et la fiscalité**, via la réactualisation du Plan pluriannuel d'investissements et l'élaboration du Pacte fiscal et financier, afin de construire les prévisions budgétaires et de se doter de capacités d'anticipation et d'action.
- > **Faire monter en gamme l'ingénierie territoriale** pour relever les défis (notamment celui de la cohésion et des coopérations) et mettre en œuvre les politiques publiques.

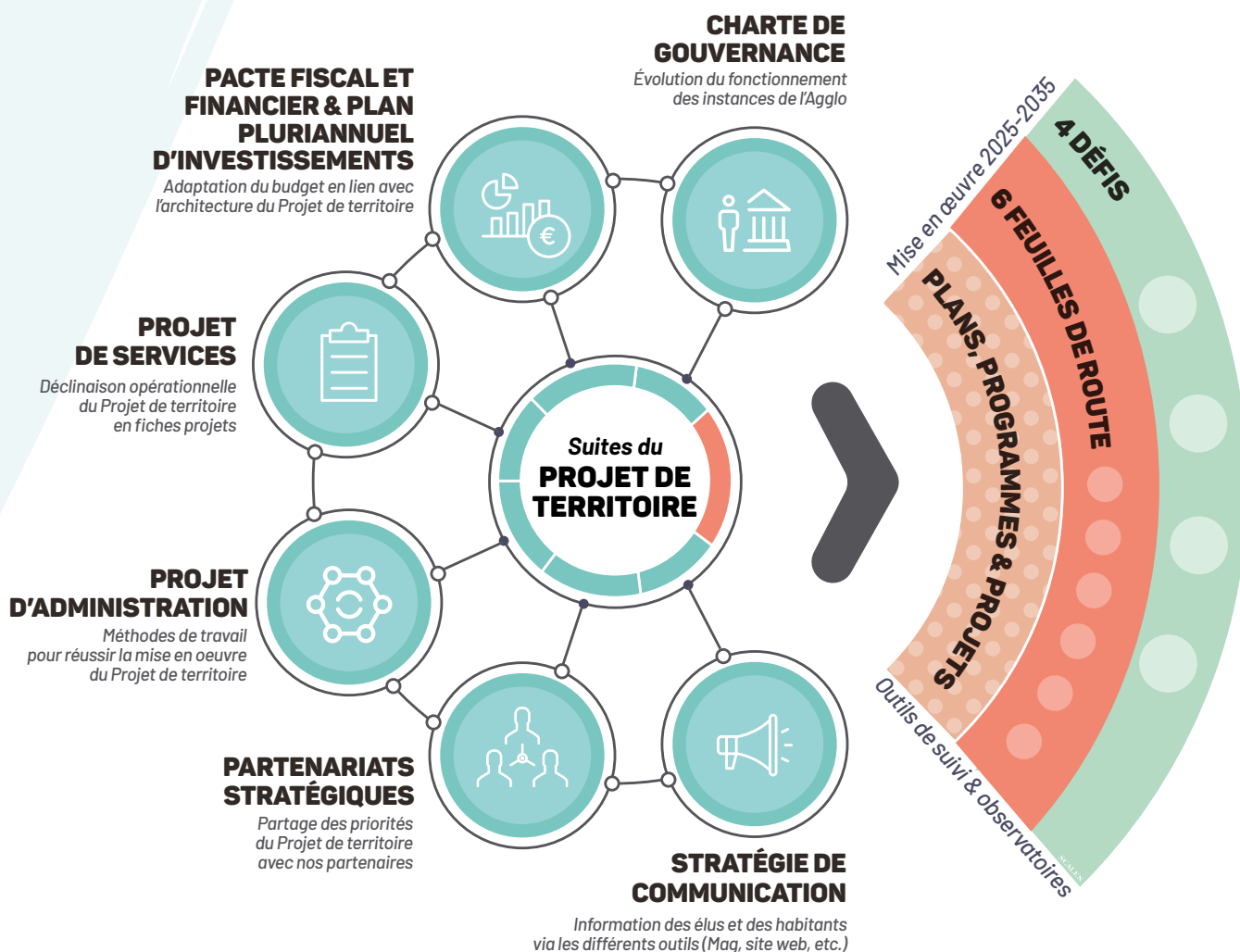
Un outil de travail évolutif

Le Projet de territoire doit être vivant.

La réussite de sa mise en œuvre repose sur une démarche permanente, qui rappelle et explique constamment le sens de l'effort collectif et qui s'adapte de façon pragmatique à un environnement en constante évolution. Aussi longtemps que le Projet de territoire restera vivant, c'est-à-dire en débat à travers sa mise en œuvre, en enrichissement dans le passage à l'acte, réactif et proactif, il sera utile. Pour cela, il doit rester une « machine » à mobiliser et à réussir ensemble. À cet égard, les services de l'Agglo jouent un rôle clé : ils sont les premiers acteurs du déploiement du Projet de territoire.

CE QUI IMPLIQUE

- > **Faire évoluer et vivre le Projet de territoire dans le temps long** en déployant un dispositif de pilotage et de suivi du Projet de territoire à la fois au niveau politique, stratégique et opérationnel, qui permette de réajuster le contenu et le calendrier des feuilles de route en fonction des enjeux territoriaux, des attentes des élus et des dispositifs opérationnels et partenariaux qui émergent.
- > **Adapter notre gouvernance** afin qu'elle soit à la hauteur des ambitions, en élaborant une charte de gouvernance.
- > **Élaborer un Projet de service et un Projet d'administration** pour décliner de manière opérationnelle le Projet de territoire.
- > **Suivre et évaluer nos politiques publiques** à travers la création d'observatoires, notamment dans le cadre du PLUi-H et du Plan Climat.



Le suivi du Projet de territoire

Pour réussir la mise en œuvre du Projet de territoire, son pilotage doit être dynamique et partagé au sein des différentes instances de l'Agglo. Des outils de suivi permettront d'associer tous les élus et d'informer les habitants.

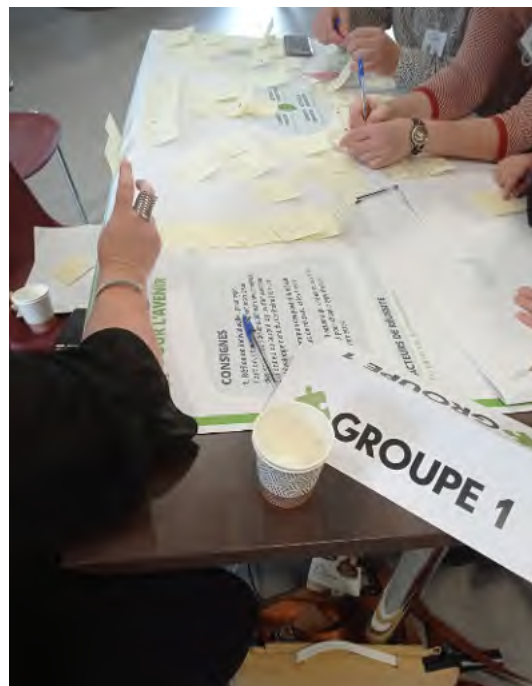
Les instances de pilotage

AU NIVEAU STRATÉGIQUE ET POLITIQUE

- > **LE BUREAU** est l'instance politique de pilotage du Projet de territoire. Un bilan d'étape et les perspectives du Projet seront mis en débat au moins une fois par an : avancement des Projets phares, réajustement du contenu et du calendrier des feuilles de route en fonction des enjeux et des opportunités...
- > **LES COMMISSIONS** sont les instances de réflexion et de suivi de la mise en œuvre des feuilles de route. Avec l'appui des services, elles sont chargées d'approfondir ces dernières et de faire des propositions au Bureau. Elles jouent également un rôle de lanceur d'alerte. Leurs travaux permettent de nourrir le débat technique et politique.
- > **UN SÉMINAIRE ANNUEL** sera organisé dans le cadre de l'une des Conférences communautaires. Temps de partage d'informations et de débats, ce séminaire sera l'occasion pour les Maires et les élus de l'Agglo de s'emparer de sujets majeurs concernant l'avenir du territoire et de renforcer la coordination des actions communales et intercommunales à l'échelle du territoire.

AU NIVEAU TECHNIQUE

- > **L'ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE** est l'instance technique de pilotage du Projet de territoire. Des points réguliers seront mis en place entre l'équipe de direction et les responsables des feuilles de route thématiques.
- > **DES RESPONSABLES DES FEUILLES DE ROUTE** seront identifiés, avec une équipe Projet et un référent pour chaque Projet phare, avec pour missions de s'assurer du bon avancement, de proposer d'éventuels ajustements et d'accompagner les élus dans les réflexions, notamment dans le cadre des travaux des commissions.
- > **UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION** sera identifié(e) comme référent technique du Projet de territoire au sein de la collectivité. Sa mission est notamment d'appuyer l'équipe de Direction générale ainsi que les responsables de feuilles de route.



Les outils de pilotage

LE PROJET DE SERVICES & LE TABLEAU DE SUIVI SOUS EXCEL

POUR LE SUIVI ET LA PLANIFICATION DES PROJETS PHARES

- > **Outils techniques de pilotage des Projets phares** : priorisation et planification des Projets, ajout de nouveaux Projets après proposition en Commission thématique et validation en Bureau...
- > **À destination des services et des élus du Bureau**
- > **Tableau évolutif** et utilisé pour toute la durée du Projet

UN RAPPORT ANNUEL DE CONSOLIDATION

POUR LE PARTAGE ET LES ARBITRAGES POLITIQUES

- > **Formalisation** écrite et rédigée du Projet de territoire, avec revue globale des Projets à mener (sans détail sur la mise en œuvre)
- > **À destination des élus du territoire** (communautaires et communaux)
- > **Valant rapports d'activités annuels** diffusés aux Communes diffusé lors de l'arrêt du budget de l'Agglo

UNE PLAQUETTE DE COMMUNICATION

POUR LA VALORISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

- > **Brochure** présentant les défis et les priorités de l'Agglo, avec présentation illustrée des principaux Projets
- > **À destination du grand public** : partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques et habitants
- > **Support mis en ligne** et largement diffusé

Les autres documents clés

ÉCONOMIE & TOURISME

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SDE 2024-2026)

STRATÉGIE TOURISTIQUE (2024-2027)

Programme Territoire d'industrie (2023-2027)

Programme européen LEADER (2023-2027)

Pacte Territorial pour la Réussite de la Transition Ecologique (PTRTE 2021-2026)

Projet Alimentaire Territorial (PAT 2021 - sans date de fin)

Contrat de réciprocité Eurométropole de Strasbourg – Vallée de la Bruche (2019 - sans date de fin)

Campus connecté (2025-2029)

MOBILITÉS

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ (2026 – sans date de fin)

Contrat de réciprocité Eurométropole de Strasbourg – Vallée de la Bruche (2019 - sans date de fin)

Contrat de concession du réseau de transports en commun (2021-2029)

Convention Système d'Information Multimodal (SIM 2021-2029)

Convention Génération Code Barre 2D pour le développement de titre de transports (2022-2027)

AMÉNAGEMENT & HABITAT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT (2026)

Contrat Départemental de territoire (2021-2028)

Action Cœur de Ville sur Saint-Dié (ACV 2021-2026)

Petites Villes de Demain sur Raon l'Étape (PVD 2018-2026)

Petites Villes de Demain sur Fraize et Plainfaing (PVD 2021-2026)

Accompagnement à la rénovation de l'habitat
OPAH-RU Saint-Dié-des-Vosges (2020-2024 et 2025-2029)

Accompagnement à la rénovation de l'habitat
OPAH-RU Petites Villes de Demain (2025-2029)

Accompagnement à la rénovation de l'habitat
Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux / Pacte France Rénov en Déodatie (2013-2029)

Les autres documents clés

AMÉNAGEMENT & HABITAT

Opération de Revitalisation du Territoire

Action Cœur de Ville sur Saint-Dié-des-Vosges (2021-2026)

Opération de Revitalisation du Territoire

Programme Bourgs-Centres / Petites Villes de Demain à Raon l'Étape (2018-2026)

Opération de Revitalisation du Territoire

Petites Villes de Demain sur Fraize et Plainfaing (2021-2026)

SERVICES & LIENS AUX HABITANTS

CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (2020-2023 et 2024-2026)

Contrat Local de Santé (CLS 2025-2030)

Contrat de ville sur Saint-Dié-des-Vosges (2024-2030)

Contrat Territoire-Lecture (CTL 2020-2023 et 2024-2026)

Convention Territoriale Globale (CTG 2020-2023 et 2024-2030)

Projet culturel (2021-2023)

ENVIRONNEMENT

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET, 2027-2033)

SCHÉMA DIRECTEUR EAU & ASSAINISSEMENT (2025)

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA 2023-2028)

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE 2024-2029)

Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEAC 2021-2024 et 2025-2028)

Paiements pour Services Environnementaux (PSE 2024-2028)

Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT 2022-2027)

Délégation de service public eau et assainissement (2023-2027)

PARTENARIAT AGGLO-COMMUNES

CHARTRE DE GOUVERNANCE (2026)

PACTE FISCAL ET FINANCIER (PFF 2025)

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI 2025-2035)

Projet de service / Projet d'administration (2026)

Nouvelle stratégie de communication (mi-2025)

Règlement d'attribution des Fonds de Concours (2017 sans date de fin)

[illegible]

Conception & rédaction : SCALEN (Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine),
ADEUS (Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur), CA Saint-Dié-des-Vosges (services)
Mise en page : SCALEN (Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine)
Crédits photographiques : © CA Saint-Dié-des-Vosges (service communication), Office de tourisme intercommunal
de Saint-Dié-des-Vosges, Maxime Perrotey, Alice Perrotey, Laurie Colin, Tristan Cuny, Heidi Heimbürger,
Alexandre Mathieu, CTEAC, Syndicat mixte d'aménagement des Lacs de Pierre-Percée, Agence SCALEN,
Instagram FOTOGRAFIN, Maison de l'habitat et de l'énergie du PETR du Pays de la Déodaté, Wikimedia (Espirat),
Réseau de santé de la Fave (site Internet), CDHV Damien GUIOT

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
1, rue Carbonnar • BP 10116
88100 Saint-Dié-des-Vosges

www.agglo.saint-die-des-vosges.fr

